

Gérard MARY :

Mes chers collègues, le moment est venu de reprendre nos travaux en séance plénière et c'est le moment de l'hommage à rendre à Pierre DUHARCOURT sous la forme d'une évocation de l'ensemble des différentes activités que Pierre a eu au long de sa vie, au long de sa carrière et avec différents volets, différentes facettes qui vont être évoqués successivement donc par Jean FABBRI, ancien secrétaire général du SNESUP qui va évoquer la figure de Pierre DUHARCOURT syndicaliste, secrétaire général du SNESUP puis de la FSU.

Jean, c'est à toi.

Intervention de M. Jean FABBRI

Maître de conférences de mathématiques à l'Université de Tours, ancien secrétaire général du SNESUP-FSU et Directeur de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours

« L'engagement syndical de Pierre DUHARCOURT »

Cette contribution, est bien sûr inspirée par ma proximité avec Pierre Duharcourt dans les instances du SNESUP et de la FSU - surtout dans les dix dernières années. Nous tenterons de mettre en évidence la singularité du parcours de Pierre au sein d'un monde universitaire français dans lequel la collégialité de principe, la présence du fait syndical – et ses spécificités nationales - et le rôle singulier de personnalités fortes ont façonné un peu plus que l'édifice institutionnel de l'enseignement supérieur.

Il n'est pas ici dans mon propos, entouré de nombreux amis de Pierre et de plus longue date, de retracer l'ensemble du parcours de Pierre. Des témoignages dans le mensuel du SNESUP qui lui a rendu hommage en novembre 2012, comme les très émouvantes interventions lors de la soirée à sa mémoire dans les locaux du MESR en décembre 2012 (et il est regrettable que la collection de celles-ci n'ait pas été éditée), apportent sur chacune des phases de sa carrière universitaire et de ses responsabilités syndicales des éclairages de première main. Son travail effectué au ministère de la Fonction Publique y avait été évoqué avec une grande rigueur et beaucoup d'émotion par Anicet le Pors.

Pierre a incarné au plus haut la double exigence de la présence réfléchie et active d'enseignants-chercheurs porteurs de leur identité disciplinaire singulière au sein du monde académique (avec ce que le terme contient de tradition voire de conservatisme) et d'engagements solidaires autour d'analyses et de propositions transformatrices (on peut oser le terme aujourd'hui connoté : émancipatrices). Le rôle d'impulsion d'organisations syndicales (le SNESUP dont il était à la fois fier et insatisfait) et politiques (longtemps au sein du PCF et de la section économique de ce parti) n'a jamais été simple. Et beaucoup plus que d'autres et plus tôt que d'autres, Pierre a vécu le tiraillement des contradictions de cette éthique de vie.

Pierre est de ces générations où l'adhésion à un syndicat allait de soi, où la première carte syndicale coïncidait le plus souvent avec les premières payes et où très tôt, même dans le cadre de métiers intellectuels au sein du service public, une ligne était tracée qui séparait les logiques de l'employeur de celles des salariés appelés à faire bloc. Signalant ce fait, aujourd'hui disparu et quasi oublié, je veux souligner que la continuité de la présence active de Pierre dans les structures du syndicat, s'est opérée en même temps qu'un bouleversement considérable du cadre et des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais jamais avec nostalgie et toujours dans le souci absolu du temps présent.

Au contraire de certains – y compris dans le monde syndical – qui consentent à une fidélité d'engagement (voire de responsabilités) qui les rend plus sensibles au temps de leurs premiers combats qu'à l'analyse concrète des conditions actuelles, Pierre a tenu la distance et de belle manière.

Son engagement a valeur d'exemple.

Les universitaires de cette trempe sont peu nombreux. Jean-Pierre Kahane, Laurent Schwartz du côté des mathématiciens, Pierre Vidal-Naquet du côté des historiens, Pierre Bourdieu chez les sociologues et d'autres bien sûr, certains plus jeunes aussi, comptent dans leur discipline et dans des mouvements organisés (syndicaux, associatifs...). Mais ayant évoqué quelques noms connus on m'arrêtera sans doute. Pierre n'a pas choisi d'intervenir en solitaire, pas plus en cultivant un rôle emblématique. C'est une dimension essentielle de son engagement.

Sur le plan scientifique, bien que fort et fier de son statut de lauréat très jeune de l'agrégation du supérieur en Economie, Pierre a travaillé sur les vastes domaines entre l'économie et la gestion avec un grand nombre de collègues et contribué à la formation économique de beaucoup, tant parmi les étudiants que – il faut le souligner - parmi les militants qu'il a côtoyés dans les instances du SNESUP, de la FEN et de la FSU, comme au fil de ses engagements politiques et des campagnes électorales qu'il a accompagnées.

Au plan syndical, cette projection vers les autres – tout en restant clair sur ses propres convictions – a fait de Pierre un responsable « naturel ». On peut mettre des guillemets à cet adjectif, mais tous ceux qui l'ont côtoyé le reconnaissent en ce terme. Dans les établissements universitaires où il s'est trouvé nommé, essentiellement à Marne-la-Vallée et Reims -où notre présence aujourd'hui montre qu'il y a laissé une empreinte et des amis –, Pierre a assumé l'engagement syndical de terrain sans lequel toute responsabilité nationale relève plus ou moins du hold-up. Bien qu'artisan déterminé mais contrarié d'une loi qui devint la loi Savary - dans un contexte que son témoignage enregistré diffusé en partie lors de la soirée d'hommage de décembre dernier éclaire avec force et humour- Pierre n'a jamais tiré bénéfice personnel des modalités électorales qu'elle comportait en améliorant les modes de représentation issus de la loi Faure. Il n'a d'ailleurs pas cessé avec quelques-uns d'entre nous à réfléchir aux meilleures voies d'une collégialité démocratique qui est la seule issue progressiste aux dérives de la « gouvernance » des établissements, terme et pratiques technocratiques qui fleurissent de nos jours. C'est donc plutôt dans les nombreuses instances nationales où il s'est trouvé élu – CTPU, CNESER, CNESER disciplinaire - que sa capacité de travail sur les textes - ceux qu'il lisait comme ceux qu'il était capable d'écrire sur le moindre coin de table -, comme son éloquence conjuguée à une sonorité de voix marquée par les années de tabac, faisaient mouche. Difficile de faire la part du poids collectif indéniable du SNESUP et des talents personnels de Pierre dans ce qui s'est joué alors dans toutes les négociations auxquelles il a participé. Cette alchimie de l'individuel et du collectif

est l'une des dimensions de ce qui s'appelle l'engagement. Il en avait pleinement conscience.

Mais la singularité de son engagement ancré dans l'économie réelle, ses enjeux en matière de finances publiques, de planification, de protection sociale a aussi permis que se nouent et s'approfondissent des liens entre organisations (et bien sûr dans les dimensions interpersonnelles qui les sous-tendent) bien au-delà de la sphère de l'éducation et de la recherche. C'est en particulier avec la CGT et l'UGICT que l'apport de Pierre est le plus évident, avec dans ce registre deux dimensions : d'une part l'analyse des conséquences des évolutions des modes de production et de consommation sur le paysage économique (national comme international) et d'autre part la question des qualifications. Sur ce plan, il a été la cheville ouvrière d'importantes journées de travail organisées avec la CGT et avec la participation d'autres organisations syndicales y compris étudiantes. L'« atelier » tenu un peu plus tôt aujourd'hui, me laisse, un peu déçu : l'enjeu des batailles indispensables pour la reconnaissance des diplômés comme la question de la mixité des publics étudiants (formation initiale/formation continue) n'y avait qu'un trop faible écho.

Pour les plus jeunes, parmi ceux qui ont eu à rencontrer Pierre dans les vingt dernières années, il apparaît dans trois moments syndicaux forts : celui de l'éclatement de la FEN (et de la naissance de la FSU), puis celui de la crise de croissance de la FSU avec son accès au secrétariat général de la fédération et celui qui d'une certaine manière allie la plus large palette de ses centres d'intérêt : l'entrée au Conseil Economique et Social au titre de la FSU. Si je reviens sur le premier de ces temps, c'est pour dire la très haute conscience de la nécessité d'un syndicalisme de transformation sociale qui animait Pierre.

Le refus absolu d'un syndicalisme d'accompagnement, parasité par les échéances politiciennes et les ambitions personnelles lui était chevillé au corps. Le courant de pensée « Unité et Action » dans la FEN puis dans la FSU, sa subtile variante « Action Syndicale » dans le SNESUP ont été des foyers d'analyses dans lesquels il ne ménageait ni son temps ni aussi, il faut bien le dire, ses interlocuteurs afin de tenter de construire les convergences indispensables pour lesquelles plus que beaucoup d'autres il savait démêler avec patience les incompréhensions nées soit de corporatisme soit de visions étroitement politiques.

Qui mieux que Pierre Duharcourt pouvait assumer l'entrée de la FSU – si longtemps retardée par rapport à sa représentativité – au CES avant qu'il ne devienne CSE et Environnemental ? Le président Delevoye peut dire, pour cette institution qui cherche toujours sa place dans notre système institutionnel, quel a été l'apport de notre camarade. De notre côté, nous avons partagé au SNESUP et au secrétariat de la FSU ce temps où Pierre combinait avec ses enseignements à Marne-la-Vallée et la direction de l'UFR, sa présence plutôt assidue dans le groupe des Personnalités Qualifiées du CES tant pour discuter en commission des projets d'avis ou des notes de conjonctures, que pour tenter de construire des positions ou du moins des votes

communs avec des membres du CES. Nous savons un peu du réel tiraillement voire des tourments qui le traversaient. En effet Pierre a été nommé explicitement au titre de la FSU... mais seul et donc sans possibilité numérique pour la fédération de constituer un groupe ni possibilité « politique » de s'associer à d'autres. Pierre siégeait donc en tant que syndicaliste au sein d'un groupe où il était reconnu non pas comme tel mais pour son statut d'intellectuel universitaire.

Justement on doit retenir avec Pierre Duhaucourt qu'aucune réflexion sur l'enseignement supérieur et la Recherche ne peut se cantonner à ce seul périmètre, que le détour apparent par des questions économiques, des questions internationales, par exemple le déséquilibre de la balance des échanges entre la France et l'Allemagne..., tire vers une analyse plus riche qui rapproche du terrain de l'éducation, des rapports de forces et des initiatives à prendre. On aime se souvenir des phrases tranchantes de Pierre comme celle-ci qu'il a livrée au journal du SNESUP qu'il continuait d'appeler le bulletin : « *Procédant comme à l'accoutumée à la mystification des comptes, le gouvernement mélange allègrement les Investissements d'Avenir, qui correspondent à des financements extrabudgétaires (en confondant en outre les dotations en capital et les intérêts des placements qui seuls correspondent aux ressources effectivement disponibles, et les sommes correspondant réellement au budget voté par le Parlement.* »ⁱ

Tenir compte des conditions actuelles de production des savoirs et de leur enseignement, pour réfléchir à une conception de service public des universités dans un pays qui voit le poids des régions croître, conforter la liberté scientifique des universitaires par un statut national fort : cet ensemble d'objectifs syndicaux qu'il a contribué à forger rompt avec le modèle dominant du système capitaliste qui conjugue la logique entrepreneuriale des établissements et des fonctions de mercenaires scientifiques ou de main d'œuvre précaire de leurs personnels.

Je terminerai en citant une nouvelle fois Pierre dans un court texte donné au dossier du mensuel évoquant Bourdieu en mai 2012. Tout y est dit.

« *Economiste marxiste et militant syndical, j'ai toujours été attentif à la sociologie critique comme à l'engagement de P. Bourdieu, qui avait cependant tendance à considérer la recherche scientifique et l'action citoyenne comme relevant de « champs » relativement différents. Je l'avais rencontré, quand j'étais secrétaire général, pour l'inviter à participer à la réflexion et au débat critique et ouvert que souhaitait initier le SNESUP après l'élection de F. Mitterrand sur un changement radical à opérer dans le service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en faisant notamment état de mon appréciation de sa série de travaux marquants (articulant les types de « capital » économique, social, culturel, et symbolique) sur Les Héritiers (1964), La Reproduction (1970), La Distinction (1979), comme sur celle que je portais sur les travaux de C. Baudelot et R. Establet (L'Ecole capitaliste en France, 1971). J'avais donc été très déçu qu'il renonce à participer, après quelques hésitations, au colloque - très riche et très novateur - organisé par*

notre syndicat au PLM Saint Jacques en mars 1983, d'autant qu'en 1984 L'Homo academicus traduisait une vision caricaturale du SNESUP »ⁱⁱ

Gérard MARY :

Merci Jean pour ce témoignage. Je voudrai simplement ajouter un mot personnel. J'imagine assez facilement que ceux qui n'ont pas connu et fréquenté Pierre DUHARCOURT ont sans doute du mal à comprendre à quel point c'est une personnalité qui a marqué, qui a imprimé, qui a impressionné tous ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer. Qu'il s'agisse de ses anciens étudiants - j'en rencontre encore quotidiennement et ils m'en parlent, évidemment, ça remonte à des années et des années en arrière -, qu'il s'agisse de collègues, qu'il s'agisse et, ils sont nombreux aujourd'hui dans cette salle, de ceux qui l'ont côtoyé dans les différentes instances syndicales. Pour nous, c'est une grande chance d'avoir eu cette expérience avec Pierre DUHARCOURT, d'avoir connu cette personnalité si forte, cette formidable capacité d'analyse intellectuelle, capacité à analyser des situations complexes et en tirer des conséquences pour l'action. Je voulais simplement dire ceci à titre personnel.

Et maintenant, Pierre DUBOIS, Professeur à l'Université de Marne la Vallée, pour un témoignage sur Pierre DUHARCOURT à Marne la Vallée. Pierre, c'est à toi.

Intervention de M. Pierre DUBOIS

Université de Marne-la-Vallée, animateur du blog Histoires d'Universités

« Pierre DUHARCOURT à Marne-la-Vallée »

« Ne lâchez-rien ! »

C'est le message que j'ai retenu de dix années à Marne la Vallée en compagnie de Pierre DUHARCOURT.

« Ne lâchez-rien ! ». Quand tu citais, tout à l'heure sa voix caverneuse, tout de suite, elle est là. Quand on voit son regard, c'est à la fois la malice et puis, quand il n'était pas content, il n'était pas content et ça se voyait dans ses yeux. Marne la Vallée... Il a été Directeur de l'UFR, il ne l'était plus quand il est parti en retraite mais, j'aurai du commencer par là parce que c'est à la fois le plus beau et le plus horrible. Pierre fête son départ en retraite. On est au mois de juin. Il fait beau, très beau. On est dans cette tenue. Tous ces collègues sont là. Il y a, je ne sais pas, une centaine de personnes. Le cocktail après sera magnifique : rarement des cocktails comme ça. Pierre est appelé à parler, bien sûr, aussi à la fin. Fête merveilleuse. Il manquait dans cette fête l'équipe de Direction. Aucune personne de l'équipe de Direction n'était présente. Dix ans à Marne la Vallée que j'ai vécus à ces côtés. Au départ, dans le camp des autres ! C'est-à-dire : j'étais un client de la CFDT. Comme certains sont tombés dans le SNESUP et le SNES dans leur vie, moi j'étais tombé chez des chrétiens de gauche. Mon père a viré de la CFTC à la CFDT maintenue. J'ai fait ma thèse sur les délégués du personnel ouvrier CFDT dans l'industrie textile. Donc, j'étais dans ce syndicat, celui des débuts des années soixante- dix : l'appropriation sociale des moyens de production, la planification démocratique, l'autogestion. J'arrive donc à Marne dans le paquet-cadeau de mon chef de clientèle. J'arrive avec mon poste. Rendez-vous compte ! Pas de procédure de mutation ! Et j'arrive avec une mission : celle de créer un Observatoire des Parcours de Formation et des Insertions Professionnelles. C'est ma mission : je la prends avec plaisir. Donc, au début, Pierre n'est pas un ennemi de classe mais, c'est le combat entre les syndicats. Quand on voit le communiqué que la CFDT a publié hier sur le cadre national des diplômés et la réforme du statut des enseignants alors que cinq syndicats du Supérieur appellent à une manifestation la semaine prochaine... La CFDT dit : « Il ne faut pas que la loi FIORASO soit le bouc-émissaire. » Pierre m'a ouvert les yeux et je vais vous raconter des flashs. Surtout ceux qui viennent du Conseil d'Administration de l'Université où j'ai été élu en même temps que lui. J'étais là, DUBOIS, et DUHARCOURT. Il était à côté parce que c'était du personnel. J'avais fait la plaisanterie : « ces deux PD » du point de vue des initiales, je l'ai eu dans ma jeunesse mais là, on ne l'a pas fait à Marne la Vallée. Je n'ai jamais vu quelqu'un qui

connaisse aussi bien tous les dossiers, toutes les lois depuis la réforme de l'Enseignement Supérieur, celle de 1968, celle de 1984. Il connaissait tout. Il en parlait bien. Tu as parlé de son charisme : je n'ai jamais vu un démonstrateur comme ça. Sans note, bien entendu. De mémoire, il possédait tout. Ces arguments étaient convaincants : il a toujours perdu. Puisque, la majorité à Marne la Vallée c'était une majorité que l'on appelle aujourd'hui : « le premier de la classe ». L'Université de Marne la Vallée, je m'en suis rendu compte progressivement, a toujours voulu être la « première de la classe » concernant le Pacte Recherche, concernant la loi LRU, concernant les RCE, concernant aussi la loi FIORASO. Une Université qui a vingt ans, qui était belle. Moi j'y suis allé parce que, c'était une université professionnalisante. Il y avait plus de mille apprentis, mille étudiants en alternance... Les formations professionnelles étaient développées, moi j'ai eu une niche, à la fin on va en reparler ce soir dans les catégories d'enseignants, il y a eu des « nichards ». A la fin moi j'étais « nichard ». Il y avait une licence professionnelle qui fonctionnait très bien. Bon, je passe là-dessus... Quelques exemples de la lutte où au début, moi je soutenais. J'étais élu dans la liste de la Direction. Ce n'était pas CFDT mais enfin, c'était quand même le Président dont je ne mentionnerai pas le nom aujourd'hui. C'est le seul nom que je ne mentionnerai pas, qui a une carrière aussi très brillante, qui est plus âgé que moi et, qui est toujours aux manettes dans des investissements d'avenir. Première chose que je vois : c'est le moment où on crée les SAIC : les Services d'Activités Industrielles et Commerciales. Evidemment, l'université est pour. Nous allons faire des activités commerciales c'est-à-dire, faire rentrer des ressources propres. Le problème c'est : qu'est-ce que va rendre comme services le SAIC ? Toute l'université fonctionnait bien au niveau organisationnel. C'est-à-dire, pouvait rendre absolument tous les services qu'allait rendre le SAIC. La seule chose nouvelle c'est qu'il fallait placer quelqu'un à cette tête de SAIC dans sa clientèle et, qu'il fallait des rémunérations supplémentaires pour les enseignants qui avaient du fric. Donc au nom de ces principes- là, c'était non ! Nous avons bien sûr été baladés. Deuxième chose traitée au CA, c'est effectivement une histoire de CA restreint. Vous savez on avait un petit CA Marne où, Professeurs, en Conseil d'Administration restreint nous étions 5 ou 6, pas plus. Et j'étais aussi assis à côté de Pierre. Recrutement de prof associé, proposition : nous allons recruter comme Professeur associé, quelqu'un qui a eu toute les hautes fonctions dans l'Administration de l'Education Nationale, Professeur des Universités qui vient de partir en retraite et qui n'avait pas enseigné une seule heure depuis 1974. Il a perdu ses fonctions au Ministère, il est IAENR mais il faut quand même qu'il soit Professeur associé. Pourquoi Professeur associé ? Le Président d'alors me répond : « il faut quand même qu'on maintienne son revenu. » Le revenu qu'il avait en Administration Centrale. Evidemment, Pierre et moi nous nous opposons. Nous étions quatre, c'était deux contre deux. Il y a eu suspension de séance. Le cinquième qui était absent, est venu et a voté pour le recrutement de Professeur associé. Inspecteur général de l'Education Nationale, pas IGAENR. Après neuf ans, demande de renouvellement alors, que les contrats de Professeurs associés sont de trois ans renouvelables deux fois. « Peut-on remettre le compte à zéro ? » La Chef du Personnel me dit « oui ».

Ancien Directeur de l'Observatoire, je dis : « Les DESS dans lequel cet inspecteur travaille n'ont pas de débouché. Nous l'avons dit sur trois ans ». « Tu te trompes ! Tes chiffres ne sont pas bons ! ». L'inspecteur est recruté.

Passons à un autre cadre où j'ai vu Pierre... Ca, c'était une séance mémorable. Nous étions quatre, trois sociologues et Pierre. Il s'agissait de faire une sorte de pré-CNU c'est-à-dire que le futur Président de l'Université demandait sa qualification en CNU. Nous étions quatre donc, trois, l'on fait répéter et je me souviens que Pierre a dit : « Ce n'est pas possible, quand on a un dossier scientifique aussi faible qu'on ait la qualification. » J'étais élu au CNU sur la liste CFDT, j'ai voté la qualification de ce futur Président d'Université sans dossier scientifique. Je peux vous confirmer que l'Habilitation de Recherche qu'il avait annoncé au CNU, il ne l'a jamais faite. Sur les promotions locales, je vais vous raconter une histoire où Pierre a été remarquable à mon égard. J'estimais qu'après avoir réussi l'observatoire, j'étais Professeur des Universités depuis vingt-trois ans, j'estimais que c'était mon tour d'avoir la « Classe Exceptionnelle » dans mon université puisque je m'y étais investi, l'observatoire avait été réussi, j'avais fait des choses et je les avais prouvées. Cette « classe exceptionnelle » m'ai passée sous le nez. Je me suis promené dans l'université avec un calicot : « l'UMLV (l'Université de Marne la Vallée) m'a brisé ». C'était écrit en lettres majuscules et les gens lisaient « l'UMLV m'a baisé ». Ce qui était tout à fait le cas. Quand j'ai estimé que l'on m'avait volé la « classe exceptionnelle » au profit du Directeur de la Recherche venu à l'université depuis deux ans, qui n'a pas enseigné une seule heure d'enseignement dans sa vie, puisqu'il venait d'un organisme de Recherche. Quand on tous les critères et qu' en face à face mon président m'a annoncé : « tu n'auras pas ta classe exceptionnelle », Pierre est intervenu. J'ai cherché la lettre qu'il a écrite au Président. Tout y était, c'est-à-dire la force de l'argumentation, la contestation du clientélisme dans les promotions locales.... J'ai eu une petite revanche parce que je devais être un jour élu vice-président en charge du CEVU. Vice-président en charge du CEVU, il faut savoir que le modèle de gouvernance à Marne la Vallée est un modèle tout à fait spécifique. Il y a bien sûr, les vice-présidents des trois conseils qui sont élus mais, il y a au-dessus des directeurs qui ne sont pas élus et donc les vice-présidents sont des vice-présidents « potiches » pour le dire le plus honnêtement possible. Il s'agissait donc d'élire le vice-président « potiche » pour le CEVU mais comme c'était suite à ma non-promotion à la classe exceptionnelle, j'ai refusé le poste. Une heure avant, j'avais dans mon bureau l'envoyé du Président, qui a dit : « Je vais prendre ta place. » Seulement, j'étais élu au CEVU, j'avais des procurations et j'ai réussi à faire tomber le candidat proposé par la présidence et faire élire un vice-président CEVU-SNESUP. Ce n'est pas que le vice-président servait à quelque chose : il ne servait à rien, il avait un directeur des études au-dessus de lui mais quand même, c'était une satisfaction... J'ai un remerciement à faire à Pierre de m'avoir ouvert les yeux sur des tas de choses que je ne supposais pas, que je n'avais pas vues à l'époque quand j'étais professeur là-bas, que je n'avais pas vues quand j'étais professeur à Nanterre mais que là, je découvre. C'est tout à coup une université nouvelle créée

par Paris 7 où tous les Professeurs de Sciences sont en « classe exceptionnelle » quasiment dès leur arrivée à Marne la Vallée. J'ai vu les dossiers, je les ai épluchés. Ils n'ont pas le dossier d'un Maître de Conférences, un candidat à la Maîtrise de Conférences aujourd'hui...

Donc, Pierre m'a ouvert les yeux sur le phénomène de clientélisme. J'étais un client, je le reconnais, sur le phénomène de copinage. Et, là où ça a mal tourné pour moi, je remercie Pierre de m'avoir fait partir en retraite à soixante-quatre ans, parce que sinon, là, j'aurais été mort. J'explique la situation : quand le clientélisme se transforme en népotisme, en népotisme grave. Ce qui veut dire des inégalités de traitement entre les gens : c'est ça qui est le plus grave. Le problème c'est que, étant déjà critique vis-à-vis de l'équipe de direction en place, c'était une nouvelle élection au Conseil. Je n'étais plus candidat puisque, j'avais démissionné des vingt-trois responsabilités que j'avais. Donc, j'ai dénoncé le népotisme dans la campagne électorale. Un jour, bien sûr, celui qui était responsable de ça m'a dit : « Je te mène au pénal ». Les faits étaient objectifs, ils étaient vraiment très, très graves, les preuves étaient sur la table. Le problème du népotisme, c'est qu'on perd toujours quand on le dénonce puisque, toutes les commissions ont validé formellement, les décisions ont été prises de manière correcte. Donc c'était un combat perdu. Aucune solidarité. Et, je suis parti en retraite à soixante-quatre ans et je peux te dire Pierre : merci à toi ! Au lieu de partir à soixante-huit ou soixante-neuf, j'ai vécu cinq années de retraite et je dis aux futurs retraités : la retraite c'est meilleur chaque jour par rapport à la veille. Une université, rendez-vous compte, elle peut mourir l'Université. L'université de Marne la Vallée était vraiment formidable, elle avait vraiment des projets. Regardez l'état des universités nouvelles en Ile de France aujourd'hui : Evry la cessation de paiement, Versailles, Saint Quentin, Cergy qui a été rejetée par tout le monde, qui a formé son « PRES » avec des écoles de commerce et, Marne la Vallée qui était riche... Je me souviens, PERRIN (ancien président) disait : « l'important ce sont les projets, le fric suivra ». Aujourd'hui, l'Université de Marne la Vallée a été déficitaire l'an dernier. Donc, un « premier de la classe » qui, tout d'un coup, est comme ça, en déficit avec un plan de redressement, ça veut dire quelque chose de plus grave que ce que connaissent toutes les universités qui ne pensent qu'à économiser plutôt que de faire des projets. Cette université peut mourir, celle-là, mais aussi d'autres. Tout se passe comme si, sans le dire, en baratinant sur des tas de décrets qui sont par définition, mauvais, on avait trouvé la solution pour asphyxier l'Université publique. Le Supérieur sera repris par le privé et, on sait bien le combat pour la démocratisation de l'accès et de la réussite dans les études. Le public est organisé pour ça, pour le privé ce n'est pas ce qui compte d'abord et j'y reviendrai ce soir. Moi j'ai une frousse bleue : je crois que, à trois ans, l'Université Française ne sera pas morte mais, dans quinze ans, elle peut être morte. Pierre a combattu pour cette Université publique sans répit. En plus, ce dont j'étais surpris, c'est qu'avec toutes les responsabilités qu'il avait, Il était souvent présent. Il avait la porte de son bureau ouverte et donc, on pouvait rentrer comme on voulait. Il est mort trop tôt Pierre. Il aurait mené le combat aussi contre cette loi « FIORASO 2 » enfin, cette loi

« LRU 2 ». Aujourd'hui, les Présidents ne sont plus dans les réalités. Ils font partie de cette bureaucratie d'Administration Centrale qui mélange à la fois bureaucratie et management libéral. Cela risque d'être pire puisque, les regroupements sont imposés. J'ai posé la question à un ancien responsable de la CFDT qui veut devenir lui, Président de la plus grande Université de France. Il était conseiller de Hollande jusqu'à présent, il deviendra le Président de la plus grosse Université, un mastodonte de cent trente mille étudiants... Les enseignants sont délaissés et Pierre disait, rappelez-vous, c'était le début de mon propos: « Ne lâchez rien ! Ne lâchez rien ! ».

Gérard MARY :

Merci Pierre.

Gilles RASSELET, avec la lourde tâche d'évoquer à la fois, ce n'est pas l'ordre chronologique : Pierre DUHARCOURT à Reims, c'était avant Marne la Vallée, et aussi, Pierre DUHARCOURT Chercheur, Economiste. Pierre DUHARCOURT dans son domaine de Recherche. A toi Gilles...

Intervention de M. Gilles RASSELET

Professeur émérite à l'Université de Reims Champagne Ardenne

« Pierre DUHARCOURT un enseignant-chercheur en économie engagé dans les débats de son temps »

Comme vient de l'expliquer Gérard MARY, je vous propose de vous parler de Pierre DUHARCOURT tel que nous l'avons connu à Reims et de Pierre DUHARCOURT tel qu'il a été Chercheur tout au long de sa carrière universitaire. Je suis un peu désolé, parce que l'on est très en retard sur le timing. Je vais donc essayer de raccourcir mon propos initial, sans trop résumer.

Je commencerai par dire, qu'à Reims, nous avons connu Pierre en 1970, lorsqu'il a été nommé chargé de cours pendant un an. Ensuite, il s'est absenté quelques mois. Il avait réussi le concours d'Agrégation de Sciences Economiques et avait été nommé en Afrique. Il en est revenu assez rapidement et avait obtenu d'être renommé à Reims comme, cette fois-ci, Professeur d'Université. Ce qu'il faut dire c'est que, bien que ne résidant pas à Reims, ce qui a été le cas de la plupart des Professeurs Agrégés de Sciences Economiques nommés dans notre Faculté, il s'est immédiatement très fortement impliqué dans le fonctionnement de la faculté.

Il s'est impliqué comme enseignant, en prenant en charge de très importants enseignements de la filière « Sciences Economiques ». Des enseignements lourds, difficiles à assumer objectivement, pour n'importe quel enseignant de qualité. En particulier deux grands enseignements : un enseignement de première année de ce qui était le DEUG à cette époque et la première année de Licence aujourd'hui, le cours de « Systèmes et Structures », un cours annuel de soixante-quinze heures, et, parallèlement, un autre grand cours annuel, également de soixante-quinze heures, en troisième année de Licence, le cours de « Croissance et Politique de Croissance ». Et, je crois pouvoir dire, que tous les étudiants qui ont suivi ses cours en ont gardé un souvenir tout à fait positif. Ceux que je peux encore rencontrer aujourd'hui, le disent assez spontanément. Par ailleurs,

Pierre s'est également fortement impliqué dans la responsabilité pédagogique et la responsabilité administrative de la Faculté. Très vite, en pratique, il a été élu Président de la Section d'Economie, de ce qui était alors la Faculté de Droit et de Sciences Economiques. Et, comme Président de Section, il a eu à cœur de consolider l'existence de la filière « Sciences Economiques » au sein de notre Université, à une époque où, pour des raisons liées aux problèmes d'encadrement, aux problèmes financiers, les choses n'étaient pas simples, et alors que, à un certain moment même, en quelque sorte, l'existence de cette filière paraissait menacée.

Cette action qu'il a menée comme Président de Section, tout le monde en a reconnu l'importance et les bienfaits. Ce qui explique que, lorsque a été décidé la séparation de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques en deux Facultés indépendantes, la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, d'une part, et la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion d'autre part, il a été élu en 1986, le premier Doyen de notre Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, devenue depuis la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion. Et, pendant quatre ans, il a assumé cette fonction de Doyen de la Faculté, jusqu'en octobre 1990, date à laquelle il a été nommé à Marne-la-Vallée.

Pendant ces quatre années, il a eu à cœur de consolider la nouvelle faculté, de lui assurer des bases très solides de manière à en assurer la pérennité. Ce qui s'est traduit, en particulier, par toute une action pour développer l'offre de formation de la faculté, conforter la filière « Sciences Economiques » et puis aussi, permettre le développement et le renforcement d'une filière de « Gestion » et enfin, in fine, créer les conditions pour que, en liaison avec la Faculté de Droit et de Sciences Politiques nous puissions créer une troisième filière : la filière « Administration Economique et Sociale ». Et on peut dire que, lorsque Pierre est parti à Marne la Vallée, la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, jeune faculté, elle n'avait que quatre ans, était désormais bien installée dans l'Université, visible dans le paysage, et que l'on était assuré qu'elle continuerait à fonctionner, comme la suite l'a prouvé.

J'ajouterai que cette implication de Pierre dans le fonctionnement de la Faculté a eu une traduction très importante qui fera ma transition avec la suite : dès le début de son activité à Reims, il a compris qu'une faculté ne pouvait pas vivre en faisant simplement de l'Enseignement, qu'il fallait aussi que l'on y fasse de la Recherche. Qu'il existe donc des structures de Recherche organisées et, comme il n'existait pas de Laboratoire de Recherche, pas d'équipe de Recherche constituée, il a pris l'initiative de créer le premier Centre de Recherche en Economie et en Gestion de la Faculté et de l'Université qui s'est appelé : « le Centre de Recherche Analyses de Systèmes ». Centre, qu'il a présidé jusqu'à son départ à Marne-la-Vallée. Et, c'est dans le cadre de ce centre, par ailleurs, qu'il a dirigé pendant tout le temps où il était à Reims, tout un ensemble de thèses de Doctorat d'Etat qui ont permis, d'ailleurs, il faut le souligner, à la plupart de ceux qui ont travaillé avec lui, d'embrasser ensuite une carrière universitaire. Et donc, comme Chercheur, Pierre s'est déjà manifesté pour notre Université par sa capacité à créer des structures dont nous avons besoin pour mener une activité de Recherche.

Cela étant, bien entendu, l'engagement de Pierre dans la Recherche ne s'est pas limité à créer le centre et à encadrer des Thèses de Doctorat. Tout au long de sa carrière universitaire, il a développé des recherches de manières très continues en sciences économiques, qui se sont traduites par la réalisation de travaux et de publications dont je crois pouvoir dire, qu'ils et elles sont d'une qualité et d'une portée scientifiques indiscutables. Et c'est précisément de cette dimension de la personnalité de Pierre, celle du Chercheur, que je voudrai maintenant vous parler.

Alors, disons-le tout net, même si j'avais eu tout le temps nécessaire pour pouvoir m'exprimer devant vous alors que j'ai moins de temps que prévu, il n'aurait pas été possible, dans les limites de cet exposé, de couvrir de manière exhaustive ce qu'a été l'activité de Pierre DUHARCOURT comme Chercheur. Les travaux qu'il a réalisés sont trop nombreux et, les sujets qu'il a abordés sont trop variés pour que l'on puisse, en très peu de temps, embrasser la totalité de sa production scientifique. Je me propose néanmoins, de vous donner brièvement, un aperçu de ce qu'a été son activité scientifique à Reims puis, ensuite, à Marne-la-Vallée.

Ce que je pourrai dire, c'est que, quand on regarde de près l'ensemble de sa production scientifique, on se rend compte que l'on peut, disons, sans schématiser, la répartir en trois grands groupes de travaux. Des travaux qui participent directement au champ de la Théorie Economique où Pierre DUHARCOURT, en quelque sorte, est un « Théoricien de l'Economie ». Mais aussi des travaux de nature différente des premiers, où néanmoins le théoricien parle, qui portent sur des thèmes qui ne sont pas ceux qui intéressent habituellement les théoriciens de l'économie mais sur des questions débattues dans la société et pour lesquelles les enjeux économiques et sociaux sont considérables pour des couches entières de notre population. Et puis enfin, des travaux qui participent de ce qui a été probablement sa spécialisation comme chercheur, des travaux qui relèvent du thème de la conjoncture économique, de la croissance et des crises. Donc, si vous le voulez bien, je vais reprendre successivement ces trois ensembles de travaux pour vous donner un bref aperçu de ce qu'il a fait dans le cadre de chacun d'eux en privilégiant, éventuellement, telle ou telle publication qui me semble plus particulièrement illustrative de sa démarche scientifique.

Pour ce qui est des premiers travaux, ceux qui participent directement du champ de la théorie économique, on trouve tout d'abord sa thèse de Doctorat d'Etat. On trouve aussi tout un ensemble d'articles publiés dans des revues scientifiques portant sur une assez grande variété de sujets mais qui relèvent tous du champ de la théorie économique. Et, quand on y regarde de près, on voit que de cela se dégage trois choses : le fait que Pierre était un spécialiste d'analyse macro-économique, le fait que c'était un théoricien marxiste et le fait que c'était un promoteur de ce qu'il appelait l'analyse de système. Je reprends brièvement.

Un spécialiste d'analyse macro-économique : c'est le thème de ses premiers travaux de recherche, très clairement, jusqu'au début des années 70. C'est en particulier le thème auquel correspond sa thèse, consacrée à la « fonction d'investissement », dans laquelle il se proposait de réfléchir sur la théorie de l'investissement, telle qu'elle avait été conçue par les prédécesseurs jusque-là, et, à partir de là, de pouvoir, si cela était possible, progresser vers l'élaboration de ce qu'on pourrait appeler une fonction d'investissement de courte période. Et, dans sa thèse, avec cet objectif, il passe en revue la littérature scientifique préexistante sur le sujet. Il l'analyse, en met en évidence les apports ainsi que les faiblesses et conclut qu'on ne peut pas en déduire l'existence d'une véritable théorie macroéconomique de

l'investissement et que son projet scientifique est donc justifié : il y a bien à élaborer une fonction d'investissement, plus spécifiquement de courte période. La tâche est cependant très difficile et il pense donc qu'il faut se limiter dans un premier temps à en jeter les bases. Si vous voulez, à ouvrir les grandes voies de la réflexion. Ce qu'il fait dans sa thèse, en avançant une proposition théorique originale qui est de distinguer « l'investissement normal » et « la réalisation de l'investissement ». Combinant ainsi comme il l'explique dans une analyse de l'investissement ce qui était la proposition de Milton Friedman, d'une part, et de Frédéric Modigliani, d'autre part. Et, sur cette base, il explique que l'on peut, effectivement, élaborer une fonction d'investissement de courte période qui serait la conjonction d'une fonction d'investissement normal et, d'une fonction de réalisation. La thèse, il l'a soutenue en 1969. Elle a été publiée en 1970. Je pense qu'elle a joué un rôle majeur dans le fait qu'il ait obtenu très rapidement l'Agrégation de Sciences Economiques et qu'il a été très rapidement nommé Professeur.

Cela étant, bien sûr, son intérêt pour la macroéconomie ne s'est pas limité à la rédaction de sa thèse. En liaison avec sa thèse et en complément, il a également travaillé beaucoup sur les questions liées à la prise de décisions en économie. Ce qui l'a amené à publier plusieurs articles dans la *Revue Economique* en particulier et, plus spécifiquement, par exemple, un article qui est consacré à la question du choix en matière d'investissement public et des conditions pour parvenir à optimiser les choix.

Avant d'aller plus loin, je voudrai souligner que la démarche suivie par Pierre DUHARCOURT dans sa thèse mérite qu'on s'y arrête parce qu'elle me semble très illustrative de ce qu'était sa démarche scientifique. Dans la thèse, il présente deux parties. Première partie, il analyse ce qui s'est déjà dit ; deuxième partie, il critique et il élabore. Et, cette démarche, on la retrouvera toujours dans ses publications. Pierre DUHARCOURT partait de l'idée qu'on ne peut discuter une théorie ou les arguments d'un auteur que si on les maîtrise parfaitement, si l'on est capable de les restituer de la manière la plus fidèle et la plus complète possible. Ceci fait, quand on comprend bien de quoi on parle on peut, à ce moment-là, effectivement développer une critique et éventuellement, avancer des propositions. Et, il avait le souci, lorsqu'il critiquait l'argumentation de tel ou tel auteur, de tel ou tel courant théorique, de toujours chercher à déceler dans l'argumentation qu'il critiquait, ce qui pouvait être récupéré, ce qui pouvait être considéré comme valable finalement, et qui pouvait donc être repris dans une argumentation plus adaptée pour répondre à la question débattue.

Et cette démarche de Pierre, et bien, on la trouve dans sa pratique de théoricien marxiste.

En quelques mots, Pierre a toujours clairement affirmé sa filiation marxiste en théorie économique. Il l'a revendiquée dans différents travaux. Par exemple, dans tous les travaux qu'il a conduit au sein du CERAS, plus spécifiquement, au sein du Laboratoire « Croissance Urbaine et Habitat » qu'il a dirigé et, qui étaient des travaux

qui portaient sur la question urbaine et, en particulier, à partir d'une étude approfondie qu'il a conduite avec d'autres collègues de la faculté de cette époque-là, sur « L'histoire de l'habitat ouvrier dans la ville de Reims ». Ce qui était intéressant dans la démarche qu'il a suivie et, il s'en était expliqué, c'est qu'il avait choisi d'aborder la question du phénomène urbain à travers une optique : celle de l'habitat ouvrier. Pourquoi ? Parce qu'il partait d'un postulat qui, à mon avis, est tout à fait typique d'une démarche de « théoricien économiste marxiste » qui était que : « la fonction fondamentale de la Ville dans les formations économiques et sociales capitalistes, comme celle de la France, c'est d'assurer la reproduction et la fixation de la force de travail à travers l'habitat ouvrier ». Il était donc logique, pour comprendre, en quelque sorte, comment s'était fait le développement du phénomène urbain dans une agglomération comme celle de Reims, de prendre comme angle d'attaque, la question de l'habitat ouvrier.

Par ailleurs, comme théoricien marxiste il s'est engagé dans tout un ensemble de débats, dans les années 70-80, qui portaient sur des questions intéressantes plus spécifiquement la théorie économique marxiste. On lui doit ainsi des articles sur la question, par exemple, du « travail simple » et du « travail complexe », enfin, « de la réduction du travail complexe au travail simple », des articles sur « la composition organique du capital : problème de définition et problème de mesure ». La « composition organique du capital », dont on sait qu'elle joue un rôle essentiel dans les analyses que Marx consacre à la loi de baisse sensible du taux de profit. On lui doit aussi, tout un ensemble d'articles qui ont porté sur la question de : « la définition de nouveaux critères de gestion des entreprises susceptibles de se substituer aux critères de rentabilité ». Articles dans lesquels il a évoqué le contenu possible de ces critères et les conditions dans lesquelles il était possible éventuellement de les mettre en œuvre. Cela étant, si Pierre était un économiste marxiste déclaré, et revendiqué comme tel, il était aussi capable de percevoir les éventuelles limites ou faiblesses de certains éléments de l'argumentation marxiste et, partant de là, de comprendre la nécessité, éventuellement, sur ces points-là, de nouvelles élaborations. Et il a expliqué souvent que, précisément, on pouvait trouver dans d'autres courants théoriques, il pensait en particulier au « structuralisme », à la « cybernétique » ou à la « General System Theorie », des éléments pouvant venir compléter, utilement, les analyses qui avaient été léguées par Marx.

Ce qui explique, tout logiquement, qu'il se soit fait en particulier le promoteur de « l'analyse de systèmes ». « L'analyse de systèmes » qui était, précisément, un de ces corps théoriques constitués, à côté de la théorie marxiste, à laquelle il voyait un intérêt épistémologique et théorique évident.

Et, dans l'œuvre de Pierre, on va trouver tout un ensemble d'articles qui portent sur le « systémisme », « l'analyse de système », « l'approche systémique » comme il disait, qui servent soit, à expliquer de quoi il s'agit, soit, à montrer comment on peut s'en servir, comme outil pour étudier tout un ensemble de problèmes très particuliers y compris, par exemple, un article intéressant sur « la gestion du risque » où il

montre comment « l'analyse de systèmes » peut être utilisée pour étudier toutes les questions liées à la « gestion du risque » et, dans les risques, il y a aussi les « risques sociaux ». Ce qui explique, l'existence d'un système de « mutualisation » ou de « socialisation » des risques.

A côté de ces travaux participant en quelque sorte de son métier, ou, de son approche de théoricien de l'Economie, Pierre a également, *deuxième groupe de travaux*, mener des recherches sur des sujets d'une brûlante actualité. Des travaux qui intéressent directement la plupart des composantes d'une société comme la nôtre, et sur lesquels il avait à cœur, comme théoricien, d'éclairer le débat par des arguments théoriques pertinents mais aussi, de défendre un point de vue qui était le sien, qui était un point de vue progressiste. Et, par exemple, on trouvera des articles qui portent sur la question des retraites ou, des articles qui portent sur la question des services publics. Dans les *Textes choisis* qui vous ont été remis, vous trouverez précisément une sélection de textes qui renvoient à ce que je viens d'évoquer et, en particulier, une série de textes qu'il a écrits concernant la question des retraites ou concernant la question des services publics.

Et puis enfin, par ailleurs, *troisième groupe de travaux*, Pierre, cela a été dit, a été représentant de la FSU au Conseil Economique, social et environnemental et, dans ce cadre, il a été amené à rédiger et présenter au Conseil plusieurs grands rapports. Trois rapports sur la conjoncture économique en 2002, en 2004, et en 2009 et un quatrième rapport, qu'il a présenté en 2007, intitulé : « Croissance économique et développement ». J'aurai aimé pouvoir vous parler longuement de ces rapports. Pourquoi ? Parce qu'ils sont d'une richesse exceptionnelle. Je considère, qu'à eux quatre, ils forment une référence essentielle pour tout chercheur qui veut comprendre les conditions du développement et les transformations qu'a connues le capitalisme au cours de la dernière dernière, de 2000 à aujourd'hui.

Dans ces rapports, on trouve, en particulier dans le rapport de 2009, le dernier, une analyse de la crise. De la crise financière qui a commencé en 2007, la fameuse « crise des subprimes » et qui s'est poursuivie par la crise économique, dont on sait en France qu'elle n'est pas terminée, qui a commencé en 2008 et qui s'est prolongée... Ce rapport il le rédige fin 2008-début 2009 donc, il étudie la crise telle qu'il la voit apparaître. Je vous invite à ce propos à la lecture des *Textes choisis*, dans lesquels figurent quelques extraits de ce rapport de 2009 sur la crise. Dans ce rapport, il développe une réflexion sur la crise où, fondamentalement, il défend l'idée que cette crise est « une crise systémique ». Ce n'est pas une simple crise conjoncturelle comme le capitalisme en connaît régulièrement, c'est une crise qui touche au système. Une « crise structurelle » dit-il encore. Donc, il anticipe qu'elle va être non seulement grave, mais longue. Et une « crise systémique » à laquelle, les réponses ne peuvent pas être seulement des réponses conjoncturelles du type des politiques d'action conjoncturelles auxquelles les gouvernements de nos pays sont habitués. Pour lui, la réponse à la crise, c'est une réponse qui doit toucher aux structures de notre système économique sur un point fondamental. Pour l'essentiel,

explique-t-il, la raison fondamentale de cette crise, c'est la montée des inégalités dans un pays comme le nôtre et, à l'échelle mondiale par ailleurs. Si l'on veut durablement trouver une solution à la crise, il faut résoudre cette question clef de la montée des inégalités. Il faut faire prévaloir un nouveau modèle de croissance qui retrouve la possibilité de recréer des conditions plus égalitaires en termes de patrimoines, en termes de revenus. C'est « la condition fondamentale ». Mais il ajoute qu'il faut par ailleurs qu'il y ait mutation des systèmes productifs et qu'en fait, on ne reproduise pas à l'identique, « as usual » comme on dit, la manière dont on a fonctionné dans les économies développées comme celles de la France, ou des Etats Unis, ou de l'Allemagne jusqu'à la crise, il faut opérer une mutation des systèmes productifs. Il faut aller vers ce qu'il appelle une « croissance verte », aller vers un « développement durable ». Un développement durable qui associe progrès social, progrès économique et progrès environnemental. Et il est amené à faire tout un ensemble de propositions, je renvoie à la lecture des *Textes choisis*, extrêmement précises qui vont dans ce sens. Des propositions qui sont, à mon avis, toujours d'une brûlante actualité et dont je ne peux personnellement que regretter que les gens qui nous dirigent continuent à les ignorer avec beaucoup de superbe et d'inconscience.

Je sais qu'il se fait un très beau travail, globalement, au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental. Pierre y a apporté sa contribution, précisément, sur des questions clefs, et je crois, que ce qu'il nous dit sur la crise, sur les solutions qu'il faut y apporter, cela nous concerne directement, cela nous parle directement. C'est encore aujourd'hui totalement valable et, encore une fois, ce qu'il faut espérer c'est que d'autres chercheurs s'emparent de ce qu'il a fait, le reprennent, l'approfondissent. Pierre parlait du principe qu'il ne pouvait pas y avoir parole d'évangile : tout pouvait toujours être repris, rediscuté et amélioré. Il souhaiterait que l'on reprenne ses écrits et qu'on les améliore. Pour conclure je ne puis qu'inciter les jeunes doctorants - il y en a un certain nombre, et j'en suis très content, dans cette salle qui n'ont pas eu l'occasion de le rencontrer, de suivre ses cours ou probablement, n'ont pas encore eu l'occasion de le lire - et bien, je ne peux que les inciter à le faire. Les *Textes choisis* qui ont été mis à votre disposition, c'est une introduction à la lecture de l'œuvre scientifique de Pierre DUHARCOURT. Cela vous permettra de voir, un petit peu, ce sur quoi il travaillait, comment il réfléchissait et, j'espère que cela vous incitera aussi, je parle principalement à ces jeunes doctorants, ces futurs chercheurs en Sciences Economiques, à aller plus loin, à retourner aux sources et, à partir de là, nourrir vos propres réflexions et faire ce que Pierre souhaitait. Pierre parlait du principe : « Je ne suis pas là pour vous donner la vérité, je suis là pour vous apprendre à réfléchir. Je vous donne les termes du débat. A vous de vous faire votre propre opinion. A vous, de faire votre chemin dans l'élaboration théorique ».

Je vous remercie.

Gérard MARY :

Merci infiniment Gilles. Je conçois bien ta frustration. Tu avais beaucoup plus de choses à dire et, comme tu l'as fait à plusieurs reprises, on peut effectivement se référer aux *Textes choisis*, qui ont été choisis par toi, qui sont dans le dossier et puis évidemment, ensuite, approfondir la lecture et la réflexion sur ces thématiques.

Je vous invite maintenant à sortir de l'amphi. Cet amphi va être baptisé :
« Amphithéâtre Pierre DUHARCOURT » et la cérémonie de baptême va se dérouler dans le couloir juste devant l'amphi.

ⁱ P. Duharcourt mensuel 598 nov2011

ⁱⁱ P. Duharcourt mensuel 596 mai 2012